



PROBLÈME D'AIGUILLAGE

Le mardi 30 mai au cours de l'après-midi, une bagarre éclate au deuxième étage du bâtiment A entre deux détenus. Grâce au professionnalisme des Agents de Détention, il n'y aura rien de grave sur cet incident et les protagonistes finiront au Quartier Disciplinaire.

Le mercredi 31 mai à 14h30, pendant la séance de sport dans le gymnase, les moniteurs constatent qu'une vingtaine de détenus courent après un autre cherchant à en sortir. Les personnes détenues déclarent : « Il a lamé notre collègue ». L'alarme est immédiatement donnée.

La personne détenue sort du gymnase et se dirige vers la porte d'accès au stade, l'escalade et se retrouve dans le chemin de ronde entre le stade et le bâtiment C. Les collègues du sport arrivent à calmer les autres détenus puis, notre collègue stagiaire sort du stade pour suivre le détenu.

Il suit la personne détenue dans le chemin de ronde alors que celle-ci cherche un moyen de s'échapper. Oralement, notre collègue lui demande de s'allonger au sol mais en vain. Il arrive finalement à la maîtriser en la plaquant au sol pour la maintenir jusqu'à l'arrivée en renfort, du gradé qui menotte et emmène le belligérant au Quartier Disciplinaire avec plusieurs surveillants.

ON PEUT UNE NOUVELLE FOIS S'INTERROGER...

L'administration réfléchit-elle à d'éventuelles incompatibilités avant d'affecter les personnes détenues ?

Madame La Directrice, nous vous avons déjà alerté à plusieurs reprises sur le fait de recevoir un grand nombre de personnes détenues de la région Toulousaine avec des différends entre elles connus, ou trop de copinage.

Récemment encore, suite à l'arrivée d'un nouveau pensionnaire du CP de Mont de Marsan, une note de service est sortie quelques heures après afin qu'elle ne croise pas une autre personne détenue car il y a une procédure judiciaire est ouverte entre elles.

LE SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIERE JUSTICE comprend qu'il faille soulager nos collègues de Maison d'Arrêt avec la surpopulation actuelle, mais faut-il le faire au détriment de la sécurité de notre établissement ?

LE SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIERE JUSTICE se pose la question concernant votre discours par mail sur le plein emploi et le choix d'affectation des détenus sur notre établissement ; où en sommes-nous ?

Dans ce mail, vous souhaitiez également créer des groupes de travail, dont un sur la sécurité. Au vu de cet événement, il va falloir le mettre en route rapidement ; mais aurons-nous les moyens financiers et humains pour augmenter la sécurité de notre établissement ?

LE SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIERE JUSTICE félicite nos collègues pour leur réactivité et leur professionnalisme et exige qu'ils soient récompensés à la hauteur de l'événement.

